



Checklist employabilité dans le développement curriculaire

1. Introduction

Les universités remplissent leur mission de former leur propre relève et portent en outre la responsabilité de l'adéquation entre formation universitaire et marché du travail.

Les universités suisses sont conscientes de leur mission politique de formation et assument cette responsabilité. Les taux bons à très bons de passage des diplômés de bachelor et de master dans des domaines professionnels adéquats le prouvent depuis longtemps.

Ce document se conçoit comme une aide aux universités. Il entend les soutenir pour affirmer avec assurance et rendre visible leurs compétences spécifiques ainsi que pour communiquer activement sur leur contribution au thème de l'employabilité.

1.1. Clarification du concept et objectifs de l'employabilité

Le Communiqué de Bucarest, dans lequel les ministres de l'éducation des 47 Etats signataires du processus de Bologne ont défini les priorités pour l'Espace européen d'enseignement supérieur, formule un concept élargi de l'employabilité, contenant une dimension sociale, promouvant la durabilité et ouvrant une perspective temporelle à plus long terme dans le sens du lifelong learning :

„Today's graduates need to combine transversal multi-disciplinary and innovation skills and competences with up-to-date subject-specific knowledge so as to be able to contribute to the wider needs of society and the labour market. We aim to enhance the employability and personal and professional development of graduates throughout their careers.“

Cette description répond à la contribution apportée par les universités. La formation universitaire se caractérise, pour les diplômés, par exemple par :

- une capacité à résoudre des problèmes,
- une conjonction de compétences disciplinaires et de compétences méthodologiques,
- des compétences communicationnelles.

Les diplômés sont en mesure,

- de sélectionner une approche scientifique spécifique à des problématiques,
- de réfléchir à leurs propres actions,
- de composer (créativement) avec l'incertitude et la pluralité des interprétations,
- de gérer un projet.

Du point de vue de l'employabilité une formation universitaire poursuit les buts suivants :

- préparer à une carrière académique,
- préparer à des activités exigeantes dans des secteurs à caractère scientifique et dans l'économie,
- soutenir les diplômés à s'engager socialement,
- créer des passerelles entre le milieu académique et le monde professionnel pour promouvoir l'innovation (développement sociétal),
- permettre aux diplômés de s'adapter aux évolutions de la société et du monde professionnel,

- promouvoir la mobilité en lien avec l'apprentissage tout au long de la vie.

2. Indications pour la conception de curricula

Les indications suivantes ont pour but de montrer à quels aspects, en lien avec l'employabilité, une attention particulière doit être portée. La mise en œuvre de ces indications se conçoit pour chaque discipline avec ses questions et défis spécifiques.

2.1. Généralités

Les universités sont invitées à

- contribuer à la visibilité des compétences et du savoir acquis durant les études et ainsi expliciter le fait que les diplômés des universités sont déjà en grande partie « employables »,
- améliorer la flexibilité des études et, entre autres, prévoir une marge de manœuvre dans les plans d'études pour le travail et les stages et ainsi permettre les études à temps partiel,
- offrir des cours visant à l'acquisition de compétences extracurriculaires (« soft skills »), notamment des cours de langue,
- offrir des « career services » avec des orientations spécifiques selon les disciplines,
- positionner stratégiquement les activités en lien avec le LLL et la formation continue,
- développer une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant dans les organes universitaires et les organisations d'étudiants,
- développer une politique de reconnaissance et d'intégration des expériences extra-universitaires (activités associatives, expériences professionnelles).

2.2. Expérience pratique comme aspect central

Lors de la conception de curricula, il convient de se demander quelles expériences pratiques en lien avec l'employabilité les étudiants peuvent réaliser dans le cadre du cursus d'études, lesquelles sont pertinentes ou nécessaires pour développer des compétences spécifiques. Différentes formes d'expériences pratiques peuvent être imaginées pendant les études :

- Stage : les stages sont des modalités classiques d'apprentissage hors de l'université ou dans des situations concrètes de travail au sein de l'université qui mettent l'accent sur l'expérience professionnelle et le transfert de compétences scientifiques dans les questionnements professionnels. L'effet est atteint de manière optimale lorsque les stages sont intégrés de manière explicite dans les curricula des cursus d'études et le potentiel de la situation de transfert exploité de manière réfléchie.
- Apprentissage basé sur la recherche: participation à des projets de recherche et des publications, élaboration de certains aspects de projets de recherche.
- Participation à des congrès : création de réseaux et exercice de formes de communication scientifique. Ils contribuent essentiellement au transfert du savoir acquis en compétences professionnelles.
- Réfléchir aux différents rôles dans la science : exercices pratiques et expérimentations dans des contextes d'action authentiques.
- Recherche de terrain : le travail sur des problématiques concrètes sur le terrain, c'est-à-dire dans des situations d'enquêtes réelles de la discipline correspondante,

relie directement le travail intellectuel sur les théories et modèles avec des composants essentiels des situations professionnelles concrètes.

- Réalisation d'un projet en coopération avec une institution, une entreprise : avec de telles formes de collaboration, des points de vue transdisciplinaires d'un domaine d'études et des aspects du transfert de connaissances et d'expériences peuvent être intégrés dans le cursus d'études. De tels scénarios d'apprentissage nécessitent une élaboration et une consolidation pédagogique minutieuse.

2.3. Phases de la conception des curricula

2.3.1. Phase préparatoire :

- Déterminer les différentes parties prenantes qui doivent être intégrées à la planification du curriculum. Quels objectifs d'apprentissage et quels aspects du curriculum doivent être prévus et formulés avec des parties prenantes externes ?
- Ouvrir le dialogue, former des focus groupes avec toutes les parties prenantes. A ce stade, il s'agit surtout de prendre en considération l'adéquation des contenus des études avec les compétences pratiques requises dans les domaines professionnels à caractère scientifique.
- Établir quelles compétences scientifiques pratiques doivent être apprises. Trouver un équilibre entre les compétences académiques de recherche au sens strict et les aptitudes pour les domaines professionnels extra-universitaires.
- Déterminer les compétences qui, en lien avec l'employabilité, doivent faire l'objet d'un effort de communication.

2.3.2. Phase de conception :

- Fixer les objectifs correspondants aux pratiques scientifiques à acquérir. Les objectifs devraient être décrits comme des pratiques scientifiques concrètes et mesurables (pouvant être opérationnalisées) qui comportent également une pertinence pour différentes activités professionnelles scientifiques.
- Fixer les objectifs en cohérence avec les niveaux d'études. Il s'agit en particulier de différencier les aptitudes professionnelles entre les niveaux bachelor et master.
- Etablir un concept didactique pour un cursus d'études (notamment modularisation, participation active des étudiants (tutorat, travail personnel), études en autonomie). C'est en particulier au moyen d'une modularisation pertinente que l'alternance entre savoirs scientifiques de base et compétences professionnelles transférables peut être pilotée.
- Déterminer des modalités d'évaluation conformes aux objectifs. Les évaluations sont particulièrement importantes pour la réalisation d'une orientation sur les compétences également pertinente pour le monde du travail.
- Mettre sur pied des modalités d'évaluation adéquates qui satisfont à la formation scientifique et aux domaines professionnels à caractère scientifique (pas seulement des QCM).
- Consolider la place des stages éventuels dans le cursus d'études (l'expérience pratique ne doit pas rester superficielle).
- Impliquer les enseignants de manière adéquate. L'orientation disciplinaire d'une employabilité large et pertinente peut être favorisée par un corps enseignant aux expériences multiples.



2.3.3. Phase de mise en œuvre :

- Concevoir les travaux des étudiants et les décrire avec des learning outcomes de sorte que les compétences soient également transparentes dans leurs dimensions pratiques.
- Renforcer la compréhension des étudiants à travers une réflexion guidée sur la discipline et son inscription dans un contexte plus large.
- Promouvoir la responsabilité personnelle des étudiants à travers une réflexion guidée sur leur progression dans les études et renforcer chez les étudiants une appréciation positive de leur propre potentiel.
- Organiser, accompagner et évaluer les contacts avec des personnes actives dans la pratique scientifique.

2.3.4. Phase d'évaluation

- Eventuellement, faire conduire une évaluation par des étudiants et des développeurs de curricula externes (avec des curricula similaires ou comparables). Ainsi il peut être tiré parti d'ancrages différents d'un cursus dans la communauté disciplinaire au sens large.
- Impliquer les diplômés dans le processus de feedback.
- Modifier et réviser le curriculum dans un processus itératif. Les domaines professionnels scientifiques renvoient, selon les circonstances, à des formes et cycles de développement différents que la branche d'études s'y rapportant.

3. Perspective

D'autres parties prenantes sont impliquées dans le processus dans le sens d'une responsabilité partagée. Les étudiants sont invités à assumer leur propre responsabilité et à concevoir eux-mêmes leurs études et leur propre profil de compétences ainsi qu'à développer des opportunités d'expériences pratiques.

Les étudiants, et plus particulièrement les alumni, sont invités à garder à l'esprit leur potentiel personnel et à transférer celui-ci dans des domaines professionnels à caractère scientifique dans le sens de « Scientific Community ».

Les employeurs sont appelés à soutenir les diplômés dans leur intégration à l'activité professionnelle (scientifique). A ce titre, ils devraient mener des réflexions sur les exigences pratiques et théoriques propres à leur domaine d'activités et conduire un dialogue avec les universités sur le lien pertinent entre études et pratique (p.ex. dans le cadre des focus groupes évoqués plus haut). Ils sont conviés également à participer à l'évaluation des offres de formation sur invitation des universités.